

/DA

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 84-316 du 3 Août 1984

portant nomination des Membres et du
Président du Conseil d'Administration
de l'Office Béninois des Mines (OBEMINES).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU L'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU Le décret N° 82-441 du 30 Décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU La Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de Gestion,
- VU Le décret N° 78-215 du 25 Août 1978 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Office Béninois des Mines (OBEMINES)
- VU Le décret N° 83-164 du 4 Mai 1983, portant approbation des Statuts de l'Office Béninois des Mines (OBEMINES).
- SUR Proposition du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie,
- LE Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 25 Juillet 1984,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont et demeurent abrogées les dispositions du Décret N° 78-215 du 25 Août 1978 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Office Béninois des Mines (OBEMINES).

Article 2. - Sont nommées membres du Conseil d'Administration de l'Office Béninois des Mines (OBEMINES), les personnes dont les noms suivent :

- Camarades : - Tadjou BELLO : Représentant du Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique ;
- Richard ADJAHO : Représentant du Ministre des Finances ;
- Virgile COMLAN : Représentant du Ministre du Travail et des Affaires Sociales ;

.../...

- Virgile SOSSOUHOUNTO : Représentant du Ministre du Commerce ;
- Barnabé BIDOUZO : Représentant du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie ;
- Tiamiyou A. OSSENI)
- André A. HOUEDANOU) Représentants du Syndicat ;
- Nestor VEDOGBETON)
- Firmin DAKOSSÍ) Représentants du Comité de
- Elie LIMA) défense de la Révolution ;

Article 3.- Le Camarade Barnabé BIDOUZO est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Office Béninois des Mines.

Article 4.- Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 3 Août 1984

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif national,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Industrie,
des Mines et de l'Energie,

Barthélémy OHOUENS

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 MIME 4 OBEMINES
8 AUTRES MINISTRES 21 SGCEN 4 SPD 2 CCIB 2 DPE-DLC-INSAE 6 EGE ET SES
SECTIONS 4 DCCT-GDE CHANC.- ONEPI 3 BN-DAN-UNB-FASJEP 8 BCP 1 MEMBRES
DU CA/OBEMINES 10 JORPB 1.-